



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-102

Séance du 17 décembre 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-sept décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le onze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 26

Ayant pris part à la
délibération : 30

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du Budget Primitif 2025

Monsieur le Président informe l'assemblée que conformément à l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril (ou jusqu'au 30 avril l'année du renouvellement des organes délibérants), en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il propose donc à l'assemblée de recourir à cette possibilité dans l'attente du vote du Budget Primitif 2025 étant précisé que l'autorisation porte sur le montant et l'affectation des crédits suivants :

- Budget Principal :

OPERATION	INTITULE	ARTICLE	MONTANT BP	LIMITE DE 25%
46	ACQUISITION TERRAINS	2111	50 000 €	12 500 €
65	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES	21838	15 000 €	3 750 €
78	EQUIPEMENT MUTUALISE	2188	10 000 €	2 500 €
126	SENTIER DE RANDONNEES INTERET COMMUNAUTAIRE	21728	15 000 €	3 750 €
130	VOIRIES INTERCOMMUNALES	2317	590 000 €	147 500 €
131	OUVRAGES D'ART	2317	272 500 €	68 125 €
132	MATERIEL ET MOBILIER	2188	45 000 €	11 250 €
133	GROSSES REPARATIONS BATIMENTS	2313	144 000 €	36 000 €
140	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	20422	25 000 €	6 250 €
143	SIGNALISATION/SIGNALETIQUE	2188	10 000 €	2 500 €
150	OPAH	20422	40 000 €	10 000 €
152	LA BANCALIE (études et aménagement)	2031	50 000 €	12 500 €
153	AIDE A L'INSTALLATION	20422	5 000 €	1 250 €
155	AIDE A LA RENOVATION DE FACADES	2188	150 000 €	37 500 €
157	TRAVAUX STRUCTURES PETITE ENFANCE	2317	60 000 €	15 000 €

158	CRECHE REALMONT	2031	50 000 €	12 500 €
159	ACQUISITION BATIMENTS	21318	200 000 €	50 000 €
OPNI	OPERATIONS NON IDENTIFIEES	2188	55 000 €	13 750 €

- Budget Annexe Ordures Ménagères :

OPERATION	INTITULE	ARTICLE	MONTANT BP	LIMITE DE 25%
12	EQUIPEMENTS ORDURES MENAGERES	2188	152 500 €	38 125 €
14	EQUIPEMENTS COLLECTE SELECTIVE	2188	183 600 €	45 900 €
16	GROSSES REPARATIONS MOBILIERES	2188	11 500 €	2 875 €
17	GROSSES REPARATIONS IMMOBILIERES	2313	5 400 €	1 350 €

- Budget Annexe Eau :

OPERATION	INTITULE	ARTICLE	MONTANT BP	LIMITE DE 25%
OPNI	OPERATIONS NON IDENTIFIEES	2188	146 800 €	36 700 €
OPNI	OPERATIONS NON IDENTIFIEES	2317	44 000 €	11 000 €

- Budget Annexe Assainissement :

OPERATION	INTITULE	ARTICLE	MONTANT BP	LIMITE DE 25%
12	REHABILITATION LES FOURNIALS	2315	310 000 €	77 500 €
13	CREATION DEVERSOIR ORAGE RELMONT	217562	36 000 €	9 000 €
14	RESEAUX RUE DE BAGENAC LOMBERS	2317	180 000 €	45 000 €
17	RESEAUX CHEMIN CATHARE LOMBERS	21532	9 600 €	2 400 €
18	RESEAUX DIVERS	2317	85 000 €	21 250 €
OPNI	OPERATIONS NON IDENTIFIEES	2031	10 000 €	2 500 €
OPNI	OPERATIONS NON IDENTIFIEES	217562	50 000 €	12 500 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissement susvisées préalablement au vote du Budget Primitif 2025

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique ACHOUX

